

Déclaration liminaire de la Fédération des Finances CGT

Pendant ce mandat, la Fédération des Finances CGT œuvrera pour que les agents des ministères économique et financier puissent conquérir de meilleures conditions de travail et avoir accès à une santé et une sécurité au travail de haut niveau. Cette ambition s'appuie sur nos analyses des transformations en cours du travail.

Pour la CGT, cela passe par la fin des suppressions d'emplois et l'adoption de plans pluriannuels de recrutements en s'appuyant sur une évaluation des moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de toutes les missions qui répondent aux besoins sociaux de justice fiscale, de gestion publique performante, de police économique, afin de parvenir à un développement économique humain et durable.

Dans le cadre des discussions sur un éventuel accord relatif à la prévention des risques psychosociaux, nous avons été ambitieux en produisant une contribution à la fin de l'année dernière. Nous sommes toujours disponibles pour échanger avec le secrétariat général et les ministres sur la base de nos propositions.

En quelques mots nous portons l'ambition d'aboutir un environnement permettant de « bien faire son travail » et d'éradiquer la « souffrance au travail » :

- Par l'amélioration des conditions d'exercice des missions, y compris l'accueil du public ;
- Par la réorientation du rôle de l'encadrement
- Par des engagements politiques des ministres en matière de reconnaissance d'accident de service, de pénibilité, de suivi professionnel et poste professionnel .
- Par l'amélioration des conditions de travail ;
- Par l'affectation des moyens pour exercer les missions de service public avec une charge de travail acceptable ;
- Par le droit à l'expression des agents y compris le droit d'alerte de rupture de service public ;
- Par la création de CHSCT interdirectionnels de réelle proximité ;
- Par une évolution formalisée du périmètre du CHSCTM afin de pouvoir assister les CTR .
- Par l'accès plein et entier aux expertises externes par les CHSCT, y compris le CHSCTM ;
- Par le renforcement du réseau d'acteurs préventeurs.

Par ailleurs nous n'avons pas renoncé à ce que les inégalités de carrière constatées

entre les femmes et les hommes soit résorbées.

S'agissant des problématiques CMR, nous avons identifié deux sujets prioritaires.

En premier lieu, l'amiante. La poursuite et le développement du travail déjà bien entrepris à la mise en œuvre duquel nous sommes attentifs. Vous le savez, nous sommes particulièrement exigeants quant à la bonne organisation du suivi médical post-professionnel CMR, notamment en ce qui concerne les agents ayant travaillé au Tripode.

En second lieu, nous continuerons de porter le dossier des conteneurs. Cette problématique s'impose à de nombreuses professions de statuts privé et public. Les ministères économique et financier sont directement concernés puisque les douaniers et, dans une moindre mesure, les agents de la DGCCRF sont exposés à ce risque. Nous considérons que les ministères auront toute leur place à prendre dans la prévention de celui-ci.

Vous l'aurez compris, la délégation de la Fédération des Finances CGT sera, lors ce nouveau mandat combative autant que constructive.